

SAINT CHRISTOPHE *SUR* GUIERS

FORCE 3

4-5 | Bilan financier 2025

6-8 | L'équipe municipale

14 | Affaires Sociales

20-21 | Associations

BULLETIN MUNICIPAL
Juillet- Août 2026 n°124

ISSN 11415142



Sommaire

- Le mot du maire..... p 3
- Bilan financier 2025..... p 4-5
- Ils vont faire notre village..... p 6 à 9
- Urbanisme..... p 10
- Centre nordique..... p 11
- Fin de l'ADSL..... p 12-13
- Affaires sociales..... p 14
- Animations..... p 15-16
- Exposition..... p 17
- Ecole du Frou..... p 18-19
- Associations..... p 19 à 21
- Economie..... p 20



FORCE
3

INFOS PRATIQUES MAIRIE

Accueil : Tél. 04 76 66 00 42

Ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 09h30 à 11h30 et le jeudi de 14h00 à 16h00.

URGENCES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Urgences personnes sourdes ou malentendantes : 114

Toutes urgences en Europe : 112

Pharmacie de garde du weekend : 3237

Police nationale : 17

Accueil Sans-Abris : 115

Allo Enfance Maltraitée : 119

Centre Anti-Poison 04 72 11 69 11

Bulletin municipal de la commune de Saint-Christophe-sur-Guiers

Juillet-Aout 2026

Directeur de publication : Claude COUX

Coordinatrice : Cécile GONTIER

Rédaction : C. COUX, G. DAL LIN, A-S. ROBERT,
C. BERTHIAUME, T. DAL LIN, C. GONTIER, A. DESPORTES,
E. L'HERITIER, P. BAFFERT, S. BERRUYER.

Création et mise en page : Christian BERTHIAUME.

Imprimé par nos soins à 460 ex. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Commune de Saint-Christophe-sur-Guiers

Commission informations et communication

8 place de la Mairie

38380 SAINT-CHRISTOPHE-SUR-GUIERS

infocom@stchristophesurguiers.fr

www.stchristophesurguiers.fr



Le mot du Maire

Lors des dernières élections, vous avez été nombreux à nous soutenir par votre vote. Vous avez souhaité nous donner votre confiance et au nom de toute l'équipe municipale, je vous en remercie et nous essaierons d'être à la hauteur de cette mission.

Soyez convaincus de ma détermination à poursuivre dans ce nouveau mandat les actions initiées dans les précédents et en impulsant une nouvelle dynamique dans le but de mener à leurs termes plusieurs opérations majeures tout en maîtrisant nos finances.

Je voudrais particulièrement remercier les quatre adjoints-es d'avoir accepté d'être à mes côtés pour piloter nos domaines de compétences : Nelly Baffert 1^{ère} Adjointe aux affaires sociales, scolaires et culturelles, 2^{ème} Adjoint : Éric L'Héritier à l'urbanisme et forêt, 3^{ème} Adjointe Cécile Gontier au tourisme et communication, 4^{ème} Adjoint Sébastien Berruyer aux travaux, à l'eau et assainissement. Tous les quatre sont déjà à l'œuvre et certains d'entre vous ont pu les rencontrer dans le cadre de leurs missions qu'ils honorent avec responsabilité et disponibilité.

Votre équipe municipale s'est mise au travail et a, dans un premier temps, pris connaissance de l'ensemble des prérogatives de gestion d'une commune (visite des bâtiments, visite des installations d'eau potable, école, actions sociales, urbanisme, tourisme etc...) c'est une étape importante surtout pour les dix nouveaux conseillers qui découvrent ce nouvel environnement.

La commission travaux a immédiatement pris le relai de la précédente, que je remercie également, pour le suivi des travaux du séparatif des eaux usées et des eaux pluviales dont la première tranche s'est terminée fin mai. Une nouvelle fois, je remercie tous les riverains de leur compréhension pour les nuisances qu'ils ont dû supporter pendant ces travaux. Cette deuxième phase

s'est déroulée plus rapidement que la première du fait d'un contexte urbain moins dense, avec moins de raccordements à réaliser et moins de surprises sur le parcours. Les eaux pluviales sont donc séparées mais aussi infiltrées directement dans la nappe par la réalisation, en bout de colonne, d'une tranchée filtrante qui nous a été demandée par les services de l'Etat.

Comme l'an dernier, un pic de chaleur est arrivé très tôt dans la saison même si je sais compter sur la commission sociale pour être auprès des personnes seules, je recommande à tous d'avoir un œil, un geste pour les personnes vulnérables proches de vous dans ces périodes particulières. Inscrivez-vous ou inscrivez vos proches sur le registre nominatif disponible à la Mairie.

Nos associations nous préparent un été animé alors je ne peux que vous inviter à venir nombreux assister à ces festivités qui ravissent petits et grands et bravo à tous les bénévoles pour le temps consacré à ces préparatifs.

Un souhait aussi dans ce nouveau mandat : être à votre écoute et dans le dialogue. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal ira à la rencontre des habitants lors de réunions publiques organisées par hameau dans les prochains mois. La première aura lieu au Centre Nordique de La Ruchère pour les habitants de ce hameau (La Ruchère, Les Sermes et le Planey)

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été.

Claude COUX

BILAN FINANCIER 2025

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Dépenses		2025	2026	Recettes		2025	2026
11	Charges à caractère général	217 313.93	428 320.40	002	Résultat de fonctionnement		109 124.36
12	Charge de personnel	297 933.39	331 000.00	13	Atténuations de Charges	2 955.02	3 750.00
14	atténuations de produits	13 087.00	13 181.00	42	Opérations d'ordre transf	9 537.60	0.00
23	Virement section d'investi	0.00	0.00	70	Produits services domaines	105 289.18	97 205.00
42	opération d'ordre transf	4 847.84	179.00	73	impôts et taxes	40 405.87	40 405.87
65	autres charges de gestion courante	109 769.96	164 757.96	731	Fiscalité locale	522 728.82	520 736.99
66	Charges financières	9 856.76	9 259.86	74	Dotations et participations	169 236.24	166 185.00
67	charges spécifiques		100.00	75	Autres produits de gestion	6 133.50	9 100.00
68	dotations amortissements			76	Produits financiers	1 604.59	3.00
				77	Produits spécifiques	3 500.00	50.00
				78	Reprises sur provisions	478.17	238.00
TOTAL		652 808.88	946 798.22			861 868.99	946 798.22

INVESTISSEMENT

Dépenses		2025	2026	Recettes		2025	2026
1	Reprise déficit d'investissement		43 742.96	001	Solde d'exécution section inv	182 965.02	0.00
13	Subvention d'investissement	2 307.54	0.00	21	Virement section de fonct		
16	Emprunts	16 127.20	16 724.10	40	Opérations ordre	17 357.84	
20	Immobilisations études	49 725.13	40 000.00	10	Dotations	183 037.14	160 249.72
204	Subvention d'équipement versées	5 988.49	0.00	13	Subventions d'investisst	238 304.51	350 887.06
21	Immobilisations corporelles	46 262.11	410 669.72	16	Emprunts	1 100.00	
23	Immobilisations en cours	481 039.37	0.00	4542	Tx pour c/tiers		
40	Opérations ordre	9 537.60					
TOTAL		610 987.44	511 136.78			622 764.51	511 136.78

EAUX ET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Dépenses		2024	2025	2026	Recettes		2024	2025	2026
002	Résultat d'exploitation reporté déficit	144.07			002	Résultat de fonctionnement			0.00
11	Charges à caractère général	42 779.71	50 637.99	50 590.00	42	Opérations d'ordre transf	8 100.00	8 100.00	8 100.00
12	Charge de personnel	18 500.00	18 408.80	20 000.00	70	Ventes eaux et asst	128 851.46	145 084.36	124 506.00
14	atténuations de produits	12 724.00	12 733.00	18 676.00	74	Dotations et participations	32 548.21	8 843.53	42 144.90
42	opération d'ordre transf	52 439.33	60 972.50	61 133.11	75	Autres produits de gestion couran	0.01	0.48	0.10
65	autres charges de gestion courante	29 751.46	15 735.85	20 100.00	77	Produits exceptionnels	1 502.12		50.00
66	Charges financières	2 398.43	3 695.29	4 093.89	78	Reprise sur amort		155.06	
67	Charges exceptionnelles	11 829.88	0.00	100.00					
68	dotations amortissements	436.62		108.00					
TOTAL		170 859.43	162 183.43	174 801.00			171 001.80	162 183.43	174 801.00

INVESTISSEMENT

Dépenses		2024	2025	2026	Recettes		2024	2025	2026
40	Opérations d'ordre	8100	8100	8 100.00	001	Solde d'exécution section invest	140 013.52	156 663.08	167 045.96
41	Opération patrimoniale		21 030.73		13	Subventions d'investisst	698.50	201 679.00	137 597.00
16	Emprunts	8 139.61	9 446.51	10 035.83	16	Emprunts		60 000.00	0.00
20	Immobilisations études	14 221.86	14 200.89	15 442.25	40	Amortissements	52 439.33	60 972.50	61 133.11
21	Immobilisations corporelles	6 026.80	209 271.23	332 197.99					
TOTAL		36 488.27	262 049.36	365 776.07			193 151.35	479 314.58	365 776.07

BILAN FINANCIER 2025

Côté Finances : grâce à une bonne maîtrise de nos dépenses, la section de fonctionnement du **budget Principal** reste positive d'un montant de 198 164€ et permet d'investir sans recourir systématiquement à l'emprunt. Ceci nous a permis en 2025, malgré les travaux d'investissement de la mairie, de dégager un résultat positif général sur les deux sections de ce budget de 154 421€.

En revanche, les travaux de la mairie et le solde des subventions encore à percevoir sur l'exercice 2026 impactent la section d'investissement qui affiche un résultat négatif d'un montant de 43 743€.

Quant au **budget Eau et Assainissement** pour la section de fonctionnement, nous avons dû, une nouvelle fois recourir à une subvention du budget général d'un montant de 8 843€ pour équilibrer cette section.

La section d'investissement reste positive malgré les travaux d'investissement du séparatif du fait du report des travaux sur deux exercices, d'un report antérieur de la section d'investissement

156 663 € et d'un emprunt de 60 000 € et des subventions perçues d'un montant de 130 429€.

En 2026, le conseil municipal a voté un budget général sans augmentation du taux des taxes foncières et d'habitations.

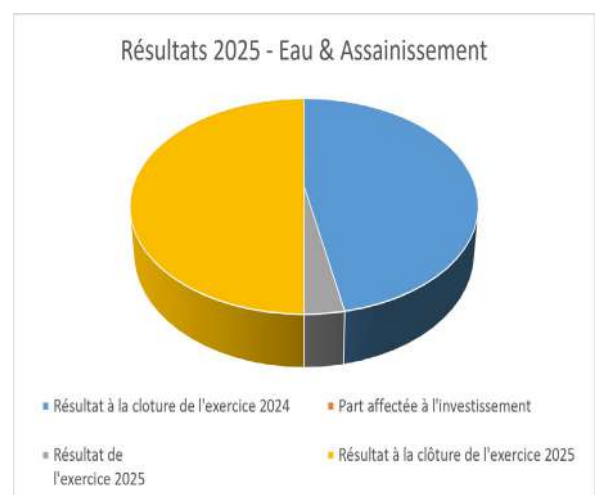
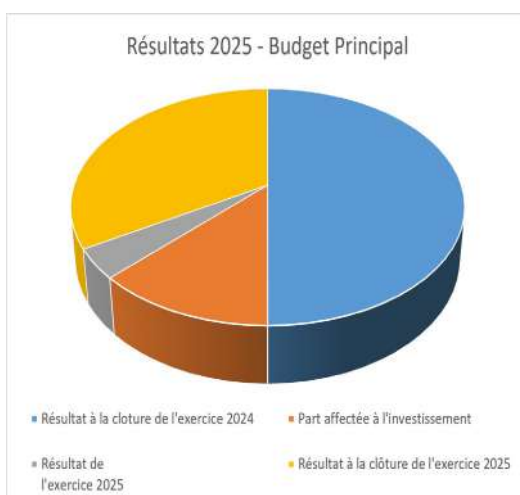
Côté Dette : celle-ci a diminué sur le budget principal passant de 278 133,58 € à 260 635 €. Alors que sur le budget Eau et Assainissement celle-ci a augmenté passant de 135 277 € à 171 687 €.

RESULTATS 2025

	Résultat à la clôture de l'exercice 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Résultat à la clôture de l'exercice 2025
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement	182 965.02		- 226 707.98	- 43 742.96
Fonctionnement	173 119.94	89 039.72	198 164.08	282 244.30
Total	356 084.96	89 039.72	- 28 543.90	238 501.34

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT				
Investissement	156 663.08		10 382.88	167 045.96
Fonctionnement	0.01		-	0.01
Total	156 663.09	-	10 382.88	167 045.97

Total Général	512 748.05	89 039.72	- 18 161.02	405 547.31
----------------------	-------------------	------------------	--------------------	-------------------



ETAT DE LA DETTE au 01/01/2026

	Capital restant dû	Annuités
Budget Principal	260 635.80	25 983.96
Eau et Assainissement	171 687.14	14 129.72
Total	432 322.94	40 113.68



Ils vont faire notre village !

Présentation de la nouvelle équipe municipale



2^{ème} rang : Sébastien BERRUYER (4^{ème} Adjoint aux Travaux, à l'Eau et l'Assainissement) – Mathieu DE CONTES – Anne DESPORTES – Éric DAVID – Géraldine DAL LIN – Cécile ORENGO – Christian BERTHIAUME – Nelly BAFFERT (1^{ère} Adjointe aux Affaires Sociales, Scolaires et Culturelles) – Fabienne DREUILLE – Anne-Sophie ROBERT – Cédric BLOTTIAUX

1^{er} rang : Cécile GONTIER (3^{ème} Adjointe à l'Information, la Communication et au Tourisme) – Jean-Pierre CONCORD – Claude COUX (Maire) – Éric L'HERITIER (2^{ème} Adjoint à l'Urbanisme et aux Forêts)

Bon à savoir :

Tous les élus participent à une ou plusieurs commissions pour préparer les projets étudiés en conseil municipal.

Certains d'entre eux siègent dans des organismes extérieurs dans lesquels ils représentent la commune et participent aux décisions concernant des services partagés avec d'autres collectivités.

Les différentes commissions municipales :

- **Finances et personnel**
- **Affaires Sociales, Scolaires et Culturelles**
- **Urbanisme, Environnement et Forêts**
- **Information, Communication et Tourisme-Centre Nordique**
- **Travaux, Eau et Assainissement**

 Une commission municipale réunit des élus autour d'un thème précis. Elle prépare les dossiers et propose des projets qui seront ensuite examinés et votés par l'ensemble du conseil municipal. Le Maire est président de droit de toutes les commissions municipales.

Il est temps de se mettre au travail et personne ne chôme !



En ce début de mandat, vos élus ont à cœur de prendre connaissance de tous les sujets qu'ils devront traiter pendant ce septennat. Organisation des commissions communales, installation du Conseil Communautaire et de ses commissions, désignation des membres des délégations extérieures à notre commune, participation aux événements qui jalonnent ce printemps.

Vos élus retournent sur les bancs de l'école !

Une partie des membres du Conseil Municipal a repris le chemin de l'école lors de la journée consacrée à la visite des réservoirs d'eau de la commune.



C'est avec beaucoup d'attention que les élèves ont écouté les explications données par maître Bernard, ancien agent technique de la commune maintenant à la retraite et qui connaît le réseau comme sa poche. On se souvient tous des problèmes d'arithmétique à l'école communale tels que le remplissage d'un réservoir à la vitesse de 20m^3 d'eau/heure et des fuites d'eau sur le réseau. Les élus ont vite pris conscience de la nécessité d'entretenir les installations. La visite qui a suivi a rendu tangible la question de la bonne gestion de la ressource « eau ». L'implication des nouveaux agents techniques dans cette mission est essentielle car c'est une partie importante de leur travail. Nettoyage des réservoirs, remplacement des pièces défectueuses, sécurisation des accès au captage (pour ne pas avoir à réviser le théorème d'Archimède...), recherche des fuites sur le réseau.

Tout est toujours mis en œuvre pour préserver ce bien précieux pour les habitants d'aujourd'hui et de demain.





Pour les nombreux nouveaux élus des différentes communes du territoire, l'heure est à la découverte des missions à accomplir.



C'est à l'invitation du Syndicat Intercommunal des Eaux de Fontaine Froide et de la mairie des Echelles que les élus sont partis à la découverte du forage de Fontaine Froide. Pour atteindre le cœur de cette réserve située à St Christophe la Grotte, il aura fallu remonter près d'1km de galeries, marcher le long du Guiers dans un environnement enchanteur et au bout de cette excursion découvrir les eaux cristallines des bassins de captage. Nul doute que Jules Verne aurait aimé faire partie du voyage.

Ce réservoir dessert les bassins des deux St Christophe et alimente en eau potable les habitants des

Echelles et d'Entre-Deux-Guiers. Il constitue également une réserve incendie non négligeable pour nos quatre communes. C'est une richesse inestimable dont il convient de prendre soin pour les générations futures.





Le cœur de notre territoire : la communauté de communes Cœur de Chartreuse

Le 7 avril 2026 s'est tenu le conseil communautaire d'installation de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Lors de cette session, **Claude COUX**, Maire de St Christophe sur Guiers a été élu **8° vice-président** en charge des Déchets et du SPANC (Service Public d'Assainissement Non-Collectif).

Cette élection s'inscrit dans la volonté de renforcer les liens avec l'intercommunalité et d'être un partenaire actif au service du territoire.



Nouvelles consignes de tri depuis le 1er juillet :
en plastique ou en aluminium, vos capsules de
café vont dans la colonne de tri.



Le conseil communautaire
en bref :
31 conseillers issus des 17
communes et représentant
les 17 000 habitants du
territoire
1 Présidente : Laurette
BOTTA
8 Vice-Présidents
désignés pour piloter les
différentes politiques
publiques communautaires

Le calendrier des permanences **Info Energie** est établi jusqu'à la fin de l'année !

Un projet de rénovation ? Des questions sur votre isolation, votre ventilation ? Vous vous demandez comment faire des économies d'énergie ? Venez profiter des conseils gratuits d'un professionnel de l'Ageden.

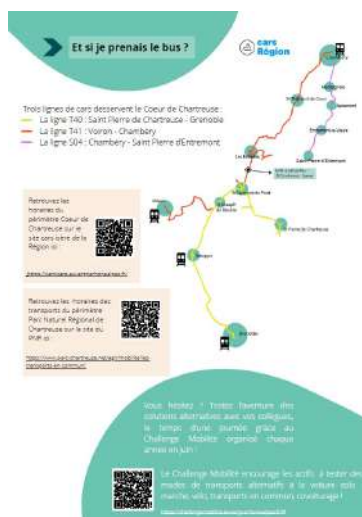


Les prochaines permanences sont les vendredis 24 juillet, 25 septembre, 23 octobre, 20 novembre et 18 décembre.

Pour prendre RDV, contactez l'Ageden au 04 76 14 00 10.

Mobilité : Connaissez-vous les alternatives à vos déplacement seul en voiture ? Covoiturage, autopartage entre particuliers, transports en commun, vélo solidaires...

Les flyers sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.





Quels sont les travaux qui nécessitent une autorisation d'urbanisme ?

Je souhaite :

- Apporter des modifications de l'aspect extérieur d'un bâtiment
- Réaliser des travaux entre 5 m² et 20 m²
- Transformer un local commercial en local d'habitation ou un garage en bureau
- Construire une piscine comprise entre 10 m² et 100 m²
- Diviser mon terrain en vue de construire

-> Il faut déposer une déclaration préalable de travaux.

Je souhaite :

- Construire un équipement de plus de 20 m²

-> Il faut déposer un permis de construire.

Où faire les démarches ?

Après du secrétariat de mairie ou sur le site internet de la mairie :
rubrique « Vos Démarches » → « Urbanisme »

La consultance architecturale

Vous désirez construire, aménager, acheter un terrain, une maison...

Avant de vous engager, dès les premiers croquis, profitez des conseils d'un professionnel.

Le rôle de l'architecte conseil :

améliorer les projets architecturaux et assurer leur bonne insertion dans les sites.

Ses conseils sont gratuits et ouverts à tous. Il étudie votre dossier, vous donne son avis, et, si besoin, se rend avec vous sur le site de votre projet.

Pour prendre rendez-vous, contactez la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse qui gère les RDV :

- par mail : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr
- par téléphone au **04 76 66 81 74**.



Pourquoi un CU ?

Le CUB : ce certificat précise la faisabilité d'un projet sur un terrain.

Durée d'instructions 2 mois.

Le CUa : ce certificat vous fournit les règles et servitudes applicables à votre terrain.

Adresse pour poser un dossier.
<https://pu.rgd.fr/#/038376>.



A la rencontre des Christolins et des Christolines :

Des réunions publiques pour mieux se connaître

Afin d'anticiper les actions à entreprendre au cours de ce nouveau mandat pour maintenir son patrimoine, améliorer la qualité des locaux et les adapter aux besoins, la mairie organisera sur la fin de l'année, trois réunions publiques dans chacun des hameaux.

Les élus iront d'abord à la rencontre des habitants de La Ruchère, puis de Berland et enfin du Bourg.

Recueillir vos idées, vos besoins, vos envies pour alimenter nos propres réflexions et construire des projets qui nous ressemblent c'est l'objectif que nous nous sommes fixé.

Surveillez nos réseaux, les dates arrivent bientôt.





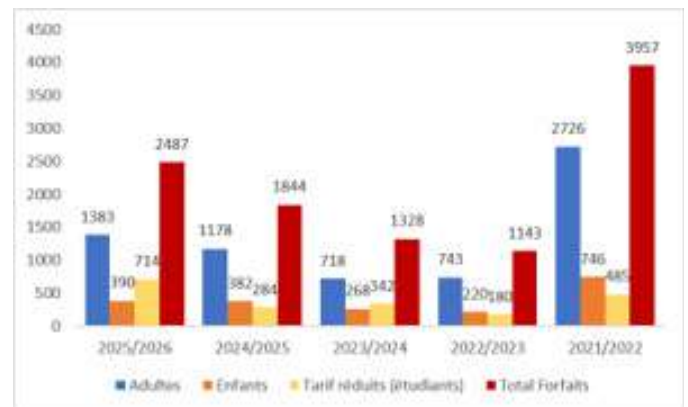
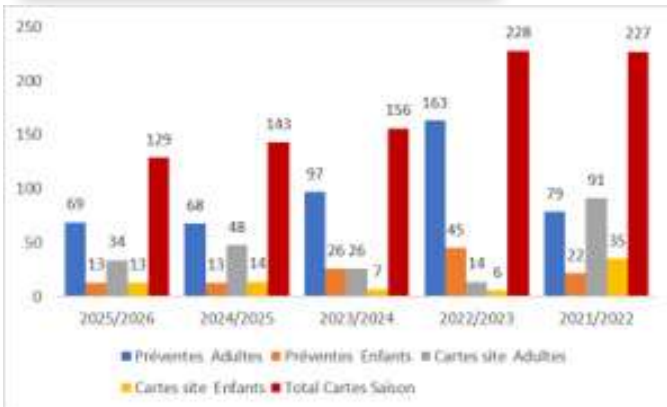
La neige tombée en abondance a permis une ouverture anticipée sur le dernier week-end de novembre. Il faudra ensuite attendre la fin décembre pour pouvoir ouvrir le site dans des conditions optimales.

Le travail du dameur et des pisteurs a, une fois encore, permis d'ouvrir le domaine du 20 décembre au 15 mars. 56 jours d'ouverture et un bilan financier légèrement négatif dû principalement à « la grosse » révision de la dameuse mais qui est maintenant faite pour plusieurs années.



Un bilan de fréquentation satisfaisant :

- 1 383 forfaits adultes
- 390 forfaits enfants
- 714 forfaits à tarif réduit
- 129 forfaits saison (dont 103 adultes & 26 enfants)



Evolution sur 5 ans des ventes de Pass Chartreuse et de forfaits Sites

Les animations **Osez le Nordic** ont eu lieu le samedi 17 janvier sur notre site de la Ruchère pour une découverte du ski nordique classique et du skating. Un RDV incontournable pour qui souhaite s'initier à ces disciplines, le matériel et l'encadrement étant gracieusement fournis.

La course du **Challenge Nocturne de Chartreuse** s'est déroulée le 28 janvier sur notre site avec une météo hivernale et de grosses chutes de neige. Cela n'a pas refroidi les 66 participants qui ont pu concourir dans un décor de rêve.



Quoi de neuf pour la saison 2026- 2027 ?

Nous travaillons sur la mise en place de la vente en ligne afin de faciliter et booster la prévente des forfaits.

Merci à tous pour cette saison, et vivement la prochaine !





Télécommunications : Arrêt du cuivre et fin de l'ADSL

Le réseau cuivre, déployé dès les années 1970 pour la téléphonie fixe, a ensuite servi à l'accès internet via l'ADSL et ses variantes. Aujourd'hui, il est progressivement remplacé par la fibre optique, accessible à environ 94 % des locaux début 2026.

La fermeture du cuivre s'explique par plusieurs avantages de la fibre : des débits bien plus élevés, une meilleure qualité de service et une consommation énergétique réduite. De plus, il n'est plus pertinent de maintenir deux réseaux en parallèle.

Ce processus est piloté par Orange, propriétaire du réseau, qui organise sa fermeture progressive jusqu'en 2030, en coordination avec les opérateurs et sous régulation de l'Arcep. Le plan prévoit une phase de transition jusqu'à début 2026, suivie d'une généralisation de la fermeture sur l'ensemble du territoire. À terme, Orange sera aussi chargé de démonter les infrastructures cuivre devenues inutiles.

**Saint-Christophe-sur-Guiers
- 38380**

L'arrêt des services du réseau cuivre n'est pas encore prévu dans votre commune. Nous vous invitons tout de même à anticiper. En tout état de cause, l'arrêt des services interviendra d'ici à 2030.

Département : Isère
Région : Auvergne-Rhône-Alpes



Légende - Année de fermeture



Modernisation des infrastructures de télécommunication

Notre commune est concernée par la fermeture progressive du réseau cuivre d'Orange

Particuliers, entreprises et administrations vous êtes concernés

Anticipez la transition, passez à la fibre optique

Les travaux de fermeture commenceront au terme de la phase de transition soit à partir du 30 novembre 2026

D'ici 2030 les lignes téléphoniques fixes et ADSL seront supprimées

 **Contact Mairie** : 8 place de la Mairie – 38380 St Christophe sur Guiers
Téléphone : 04.76.66.00.42 – **Courriel** : mairie@stchristophesurguiers.fr



Qu'est-ce que le réseau cuivre ?

Le réseau cuivre a été le premier réseau massivement déployé pendant les années 1970 initialement pour permettre les communications via les téléphones fixes.

A partir des années 2000, de nouveaux usages sont apparus sur ce réseau, principalement pour permettre l'accès à internet via les technologies dites ADSL (Asymetric Digital Subscriber Line), mais également SDSL (Symetrical Digital Subscriber Line) et VDSL (Very-high-bit-rate Digital Subscriber Line).

Pourquoi fermer le réseau cuivre ?

En début 2026, près de 94 % des locaux peuvent bénéficier d'un accès fibre. Ce nouveau réseau de référence, en cours de déploiement, a vocation à remplacer le réseau cuivre vieillissant.

Parmi ses bénéfices, la fibre optique offre des débits (montants et descendants) très supérieurs à ceux pouvant être proposé sur le réseau cuivre, de 100 Mbits/s à plusieurs Gbits/s, et permet une meilleure qualité de service que le réseau cuivre. Le télétravail, les visioconférences, la e-éducation, la santé en ligne et bien d'autres usages ont récemment décuplé les besoins en débit.

La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonné au cuivre.

Pour ces raisons, Orange, propriétaire du réseau cuivre, a annoncé fin 2019 sa volonté de le fermer, reconnaissant qu'il n'est pas pertinent, à terme, de conserver et d'entretenir deux infrastructures en parallèle (le réseau cuivre historique et les nouveaux réseaux en fibre optique (FttH)).

Qui est en charge de la fermeture du réseau cuivre ?

Le plan de fermeture du réseau cuivre a été initié et est piloté par Orange, en tant que propriétaire de ce réseau depuis la privatisation de France Télécom.

A ce titre, il est en charge d'organiser l'échéancier de fermeture jusqu'à 2030, d'assurer le suivi des différentes phases et étapes de fermeture en lien avec l'ensemble des opérateurs concernés dans le respect du cadre réglementaire fixé par l'Arcep.

A terme, Orange sera également en charge de la dépose du réseau cuivre (câbles, gaines, etc.) et des infrastructures non utilisées (notamment des poteaux et des armoires techniques sur l'espace public) dans les zones où l'opérateur décide de la dépose de ce réseau.

Dans son calendrier de fermeture, Orange distingue 2 phases :

- Une **première phase de transition** qui se compose des expérimentations et des premiers lots de fermeture qui court jusque début 2026
- Une **seconde phase à partir de 2026** pour une mise en œuvre plus large de la fermeture du cuivre sur tout le territoire, métropole et outre-mer.





Mutuelles Régionale et Communale

Toujours à l'écoute de ses habitants, la municipalité a choisi de vous faire bénéficier des prestations santé des Mutuelles Régionale et Communale proposées par Entrenous.



Cette complémentaire santé s'adresse à toutes et tous, de 0 à 99 ans, jeunes avec ou sans emploi, étudiants, couple, célibataires, famille ou seniors ainsi qu'à tous les travailleurs non-salariés : agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, auto-entrepreneur ... L'adhésion n'est soumise à aucun questionnaire de santé, à aucune limite d'âge et à aucune condition de ressources.

La grille de couverture comporte 7 niveaux de garanties et les tarifs sont individualisés en fonction de l'âge de l'assuré et du niveau de garanties choisi. La mutuelle Communale est « labellisée » permettant ainsi à des agents territoriaux de bénéficier de la participation de leur collectivité en l'absence d'un contrat groupe.

Des contrats responsables, des garanties modulables au sein d'un même foyer, des dépassements d'honoraires largement pris en charge selon les garanties choisies, des forfaits bien-être et médecines douces, la téléconsultation médicale incluse pour toutes les garanties, c'est tout cela que vous propose la mutuelle communale.

En complément de cette offre, la mutuelle Entrenous porte le dispositif « Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes » sur les départements de l'Isère, de la Savoie et de la Drôme. Cette mutuelle, qui vient en complément de dispositifs déjà existants (CSS et Communale) vise également un public très large, elle comporte 5 niveaux de garanties et le tarif est lui-aussi lié à l'âge de l'adhérent et aux garanties choisies.

Nous avons à cœur de permettre à chacun d'entre vous de pouvoir bénéficier d'une couverture santé et de lutter ainsi contre le non-recours aux droits de certains de nos administrés.

Si vous êtes intéressés par cette proposition et souhaitez des informations complémentaires, nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie et à venir à la réunion d'information qui sera organisée **le jeudi 15 octobre 2026 à 18h à la salle du Peille**.

Cellule de Veille Personnes Vulnérables

Pour la 2^{ème} année consécutive la commune effectue du 1er juin au 31 août, une veille auprès des habitants qui souhaitent être suivis en cas de périodes climatiques sensibles.

L'inscription au registre nominatif des personnes fragiles et vulnérables se fait via la fiche de renseignements disponible en Mairie qui a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à porter assistance en cas de nécessité.

Parce que la vigilance est l'affaire de tous, vous pouvez également inscrire une personne de votre entourage que vous savez isolée et vulnérable.



Pour vous faire connaître et recevoir la fiche de renseignement contactez la Mairie au **04.76.66.00.42**.

Pour la rentrée scolaire 2026-2027 l'équipe du périscolaire a besoin de vous!

Nous organisons une collecte de jeux de construction (type Lego) afin d'occuper nos grands bambins lorsqu'ils sont à la garderie (matin, pause méridienne, soir). Pendant l'été, nous réceptionnons vos dons à l'accueil de la Mairie. Merci pour eux !





La commission sociale et animation et les équipes de bénévoles vous propose une rétrospective des actions menées en ce début d'année ainsi que les nouveautés à venir.

Alors Poseidon, roi des mers, antique dieu marin, es-tu content de ton carnaval ?



On t'a rêvé, on t'a fait. De longs cheveux orange entremêlés de coquillages, une belle moustache, une couronne scintillante, un costume magnifique décoré par les enfants de l'école (merci les enseignantes, merci Maryline et Christelle du périscolaire) et ton bateau surgit des mers avec son filet plein de crabes, poissons, et toi au gouvernail avec ton trident. Sa majesté était ...majestueuse ! Mais que dire de ton cortège ? Sublime ! D'adorables sirènes et de mystérieuses méduses, de terrifiants poissons carnassiers, des monstres, des pêcheuses, des plongeurs, des corsaires, des matelotes, et autres moussaillons et même bob l'éponge ! Il faut bien le dire, c'était parfois du n'importe quoi...mais c'est tellement joyeux ! Au pied de fa-

laises calcaires, dans ton ancien royaume, nous t'avons accompagné avec des chants de baleines, des cornes de brume, des tambours et tu as sûrement fredonné dans ta moustache : « c'est pas l'homme qui prend la mer, c'est la mer qui prend l'homme... tatataa » Ensuite, en ton honneur, nous avons fait des concours de costumes : le plus rigolo, le plus original fait maison et le plus marin. La bataille fut rude mais tous les concurrents avaient à cœur de remporter les récompenses : boîtes de sardines et maquereaux, friture en chocolat. Pour terminer, de réjouissantes offrandes et libations étaient organisées à tes pieds (merci Le Sou).



Au revoir Poséidon, merci pour ta visite et bonjour à la mer, prends soin d'elle...

Chasse aux œufs à la Ruchère

Ce n'était pas gagné avec la météo mais, après un premier report, la chasse aux œufs s'est finalement déroulée sous un ciel serein le dimanche 19 Avril.

Trois parcours : un premier pour les petits accompagnés de leurs parents, un deuxième pour les enfants seuls, et un dernier pour les adultes à la recherche de bouchons de liège. Le but était de remplir des boîtes à œufs. **Attention**, il fallait aussi trouver de supers œufs ou des bouchons de champagne en nombre limité pour gagner de supers lots !

Tout le monde était très motivé, on furetait dans les rochers, fouillait les feuilles et soulevait la mousse, tout cela dans une belle ambiance joyeuse et conviviale.





Animations

Nouveau à Saint Christophe : Les jeudis de la Belote

Les « joueurs de belote & cie » c'est un groupe qui se réunit le jeudi après-midi de 15h30 à 17h30 à la Christoline (à côté de l'église du bourg) pour jouer à la belote et/ou à d'autres jeux.

Aucune inscription ni obligation.

Et pour celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer, signalez-vous à la mairie, des bénévoles pourront venir vous chercher ou jouer avec vous à domicile, sur le même créneau horaire.

Rejoignez-nous, on vous accueille avec grand plaisir.

A bientôt, autour du tapis et des jetons !



En bref

De St Christophe à St Jacques, il n'y a qu'un mois !

C'est sous la protection du saint patron des voyageurs que notre mystérieux habitant a pris la route vers St Jacques de Compostelle.

Parti le 8 mai au petit matin de St Christophe, il rejoint à pied l'arrêt de bus au Col de la Placette pour descendre à la gare routière de Grenoble direction Montpellier puis Valencia en Espagne.

Quelques heures de bus plus tard, il entame, au matin du 9 mai, « el camino » par le sentier du Levante puis celui de Sanabres. Il atteint la cathédrale de St Jacques de



Compostelle le 8 juin après plus de 1 300 km de marche. C'est au rythme de 40 kms par

jour qu'il avance sous la pluie et le soleil cuisant espagnol.

Et comme si ce n'était pas encore assez il prolonge son expédition jusqu'à l'océan pour quelques jours de repos bien mérité.

Puis il entame le voyage retour en bus jusqu'à Barcelone, Lyon et Chambéry, mais jugeant que la correspondance avec le T41 est trop longue, c'est à pied qu'il effectuera les 20 derniers kilomètres de son périple jusqu'à la maison.

Et si l'année prochaine on se lançait sur le chemin de Paix de St François d'Assises qui relie Vézelay à Assises en Italie en passant par la Chartreuse ?



Insolite : Ils sont revenus !

Pour la deuxième année consécutive un couple de faucons crécerelles a élu domicile au Château d'Orcières. Arrivés le 31 mars, la parade nuptiale s'est poursuivie jusqu'à ce que la femelle reste au nid pour couvrir. Un mois plus tard,



ce ne sont pas 4 mais 5 petits qui ont vu le jour. Et c'est sous le regard bienveillant des 2 parents que le 19 juin le 1^{er} de la fratrie a pris son envol. Le vol est maladroit, incertain mais dans quelques jours ils partiront pour vivre de nouvelles aventures. Rendez-vous l'année prochaine pour la 3^{ème} saison ?!

Envie de partager vos envies, vos passions, vos aventures ?
Envoyez votre histoire à infocom@stchristophesurguiers.fr





CRÉATION 2026 – Exposition artistique à l'église Saint-Christophe

Fort du succès de sa première édition, **CRÉATIONS** revient pour une deuxième année consécutive à l'église Saint-Christophe.

Du **11 au 20 septembre 2026**, la commune aura le plaisir d'accueillir **16 artistes** venus d'horizons divers : artistes locaux, du Pays Voironnais et de Savoie. Peintres, sculpteurs et photographes présenteront leurs œuvres dans un cadre exceptionnel, sous les magnifiques vitraux d'Arcabas, offrant un dialogue unique entre création contemporaine, patrimoine et lumière.

Chaque artiste y dévoilera son univers singulier, ses émotions et son regard sur le monde à travers des œuvres riches de sensibilité et de créativité.

L'exposition sera ouverte tous les jours de **14 h à 18 h**. À l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**, les **19 et 20 septembre**, elle accueillera également les visiteurs de **10 h à 12 h** et de **14 h à 18 h** (visite gratuite).

Le **vernissage**, ouvert à tous, aura lieu le **vendredi 11 septembre à 18 h**. Ce moment convivial permettra de rencontrer les artistes et de découvrir l'exposition dans une ambiance chaleureuse.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce rendez-vous culturel devenu incontournable et célébrer ensemble la création artistique au cœur d'un lieu patrimonial d'exception.



CRÉATIONS 2026

du 11 septembre
au 20 septembre

L'ÉGLISE DE SAINT CHRISTOPHE SUR GUIERS

ACCUEILLE 16 ARTISTES
sous les reflets des vitraux
ARCABAS

PEINTRES
PHOTOGRAPHES
SCULPTEURS

Evelyne BARDEN GENEVE
Madeleine BERTHAUME
Marie-Ange CAPUTO
Olivier CHAZAN
Sylvain COGON
Monique DABRY
Bernard DUBOUCHÉ
Jean-Luc FLOURET
Marie-Anne GENEVA
Martine GUILLET L'HERMITE
Laurence NACE
Sandrine LANGEAIS
Marie-Louise
Thomas RABET
Germaine ZURDO

EXPOSITION ORGANISÉE PAR LA MAIRIE DE SAINT CHRISTOPHE SUR GUIERS

Visites gratuites tous les jours 14h à 18h
Samedi 19 et dimanche 20 Journées du patrimoine :
de 10h à 12h et de 14h à 18h

contacts :
Madeleine Berthiaume 06 63 23 86 95
Mail : mdecanciers@gmail.com
Germaine Zurdo : 06 88 56 50 70
Mail : germaine.zurdo@orange.fr



L'Encre du Guiers

Depuis trois mois, Frédérique Abello a ouvert la librairie L'Encre du Guiers à Saint-Laurent-du-Pont, offrant aux lecteurs un nouveau lieu chaleureux dédié aux livres et à la culture.

La librairie propose un large choix d'ouvrages : littérature, essais, bandes dessinées, mangas, livres jeunesse, ainsi que des ouvrages consacrés à la montagne, à la nature, à la transition écologique et à la Chartreuse. Chacun peut y trouver de quoi satisfaire sa curiosité.



L'aventure se poursuit avec l'arrivée prochaine d'ateliers, d'animations et de rencontres avec des auteurs, faisant de la librairie un véritable lieu d'échanges.

Après ce premier trimestre d'activité, le bilan est très encourageant. L'accueil du public est excellent et le bouche-à-oreille confirme l'intérêt des habitants pour ce nouveau commerce de proximité, qui contribue pleinement au dynamisme culturel et à la vitalité de notre territoire.





École du Frou

Classe de mer 2026

Du lundi 20 au vendredi 24 avril nous sommes partis en classe de mer à Agde.

Sur la route nous nous sommes arrêtés pour admirer le pont du Gard. Nous avons rencontré 2 pêcheuses professionnelles et avons navigué en bateau sur l'étang de Thau. Nous avons gravi le mont Saint-Loup, nous avons visité le musée de l'Ephèbe et nous avons fait une chose incroyable...de la voile. Nous avons aussi visité une écluse ronde, elle est la seule et unique écluse ronde de France, magnifique ! Ensuite nous sommes allés sur une plage de sable noir. Sur cette plage nous avons pu faire de la pêche à pied et avons pêché plein d'espèces différentes. Puis nous avons visité une criée où nous avons appris plein de choses. Nous avons vu beaucoup de bateaux comme : des chalutiers, des thoniers et plein d'autre sortes de bateaux. C'était extraordinaire !!

Tous les enfants ont adoré !!! En plus, ils ont appris plein de choses.

Les élèves de l'école du Frou



Les incorruptibles 2026

Le 12 mai, tous les élèves de l'école de Berland ont participé au "Prix des Incorruptibles", un prix littéraire national. Chaque classe a lu les ouvrages de la sélection.

Il y avait 5 ateliers. Tout d'abord les maîtresses ont fait des groupes, le 1^{er} groupe était avec Maroussia ; dans cet atelier « théâtre » il fallait faire des saynettes, par exemple les élèves devaient décider quelque chose que les garçons n'avaient pas le droit de faire puis on jouait la scène.

Ensuite, il y avait aussi un atelier « art plastique ». Il fallait écrire une lettre à un personnage d'un des livres, puis il fallait décorer le contour de la lettre avec, par exemple, de la peinture, des feutres du papier coloré et pleins d'autre choses.

Après, il y avait un atelier « lecture » où on expliquait notre passage préféré avec Marie, on posait des questions sur les livres et on expliquait ce que l'on avait ressenti. On a aussi voté pour notre livre préféré.

Tous les élèves ont bien aimé et même adoré cette matinée !



LES INCORRUPTIBLES
LE PREMIER PRIX LITTÉRAIRE DÉCERNÉ PAR DES JEUNES LECTEURS



Savoir Rouler à Vélo :

Le projet PARC SRAV (Savoir Rouler à Vélo) est un événement organisé et financé par le Parc Régional Naturel de Char treuse. Ce dispositif permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège et d'ancrer les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonnée dès le plus jeune âge.

Le matin du Jeudi 11 juin, accompagnés de moniteurs diplômés de VTT, nous avons appris à réaliser le FRED (une vérification du vélo) :

- F → pour frein
- R → pour roues
- E → pour embouts
- D → pour direction



Nous avons aussi appris à régler nos casques. Nous avons roulé dans la cour avec différents exercices : slalom, virages serrés, position danseuse ou cavalier, toucher un enchaînement de plots en roulant...

L'après-midi, nous sommes sortis de l'école pour faire un tour à vélo sur la route.

Nous avons appris à tourner à gauche, à tendre le bras pour indiquer où l'on va et à se mettre en sécurité.

Le vendredi 12 juin, le matin, les moniteurs avaient tracé un circuit dans toute la cour. Nous savons maintenant bien prendre un rond-point, bien s'arrêter aux panneaux STOP, prendre des obstacles, céder le passage, rouler sur des passages étroits...

Un cycliste bien formé est un cycliste qui circule en toute sécurité !



Le Sou du Frou est une équipe de parents d'élèves bénévoles qui œuvre pour soutenir financièrement les projets de l'école et proposer des animations pour faire plaisir aux petits et grands.

Cette année de nouveaux parents ont rejoint l'équipe et le bureau était composé de 6 personnes. Grâce à un nouvel élan et le projet de classe de mer de l'école du Frou qui s'est fait au mois d'avril, de nouvelles actions ont pu voir le jour cette année.

A côté de nos actions habituelles comme la vente des photos des enfants, l'action Noël avec vente d'agrumes et de chocolats, le panier espagnol avec vente d'agrumes, d'huile d'olives et de charcuterie et puis l'action plants et fleurs en collaboration avec **François**

Horticulteur à l'automne et au printemps, le Sou a créé et vendu un livre de recettes pour le goûter avec l'aide des enfants et parents de l'école. Cette action était un franc succès !

A l'automne le Sou a organisé une fête d'Halloween sur la place de l'église du bourg de Saint Christophe sur Guiers. Le Sou a tenu la buvette au carnaval du village et l'année s'est terminée avec la "Fête du Printemps", deuxième édition déjà

cette année, à La Ruchère avec au programme la chorale des enfants, trois groupes de musique live (Overcoat, Du Rififi dans le Gramophone, Rideau Rouge), château gonflable, maquillage, jeux, buvette, petite restauration et une tombola avec de très nombreux lots ! Petits et grands se sont régalés !

Toutes nos actions ne pourraient pas se faire sans l'aide précieuse des membres du Sou et des bénévoles, du soutien de la mairie et de vous, chers habitants, qui



participez de manière régulière ou ponctuelle à nos actions. Un grand merci à tous !

Une nouvelle équipe du Sou sera élue à la rentrée scolaire, parents d'élèves, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Associations



Piano en Nature : le piano s'invite au cœur de la Chartreuse !

Le mardi 28 juillet 2026 à 19 h, le site de La Ruchère accueillera « **Piano en Nature** », un concert organisé par les associations **Solfasirc** et **L'Oreille du Lynx**. Dans ce cadre exceptionnel, trois pianistes de talent – Nathalie Petit-Rivière, Delfina Munoz et Alexandre Guhery – proposeront un voyage musical riche en émotions.

Au coucher du soleil, ce rendez-vous promet un moment de partage et d'évasion, où la musique et la nature se répondent harmonieusement. Un concert à ne pas manquer pour tous les amoureux du piano et des grands espaces.

Fête patronale



Comme chaque année, à l'occasion de la fête patronale qui se déroulera le dimanche 26 juillet, l'association **Christophoros** aura le plaisir d'accueillir les passionnés et propriétaires de véhicules anciens pour un moment de partage, de convivialité et de tradition autour de la bénédiction des véhicules.



La messe votive sera célébrée à 10 h 00 dans l'église **Saint-Christophe**, placée sous la protection du saint patron des voyageurs et des conducteurs. Ce temps fort de recueillement sera suivi de la traditionnelle bénédiction des véhicules, symbole de protection et de fraternité.

Cette journée festive sera également l'occasion de découvrir une toute nouvelle balade, soigneusement imaginée et préparée par Pierre Baffert et Jean-Pierre Concord. Un parcours riche en découvertes, entre patrimoine, paysages et plaisir de rouler ensemble, qui ravira aussi bien les collectionneurs que les curieux.



Et pour clôturer cette belle journée dans la joie et la bonne humeur, le groupe lyonnais **Gospel Emotion** apportera toute son énergie et sa chaleur communicative. Avec ses chants empreints d'émotion, de rythme et d'espérance, il offrira un final haut en couleur qui promet de rassembler toutes les générations dans une ambiance festive et chaleureuse.



Concert ATEM : «Au café des amis»

Le samedi 1^{er} août 2026, la chorale **Les Amis de Tous les Enfants du Monde** présente «Au café des amis» à l'église de Saint Christophe sur Guiers.

LES AMIS DE TOUS LES ENFANTS DU MONDE

Une Chorale pas comme les autres

Un chœur d'enfants venus du Nord sans chef de chœur mais avec beaucoup mieux : un factotum génial tour à tour chanteur, instrumentiste, entraîneur, compositeur, arrangeur, ingénieur du son et de la lumière...

Des enfants de cœur qui ne chantent pas seulement pour leurs publics mais pour les enfants de pays pauvres tels Haïti et Les Philippines.

ATEM, c'est beau, c'est pro, c'est chaud !



Nouveaux services sur notre commune



Alain & Isabelle Weber
119 chemin des blanches
38380 St Christophe sur guiers



AB NATURE PROGRES
Pour notre santé et celle de la Terre

Cette année encore en juillet et en août, la ferme Api-Rive du Frou accueille un «mini-marché bio»
le samedi matin de 9h00 à 12h00
<https://api-rove.fr/>



M'pizza73 est installé
tous les jeudis soir à **partir de 18h30**
sur la place de l'église du Bourg
07 65 72 63 69



Les Pains de Chartreuse FERNAND sont installés
tous les mardis sur la place de la Bascule à Berland et **les jeudis** sur la place de l'église du Bourg de **16h30 à 18h30**
06 79 88 80 19

Retrouvez toutes leurs actualités sur leurs réseaux sociaux





Les samedi 25 et dimanche 26 juillet 2026, le village va vibrer au rythme de sa traditionnelle **Fête Patronale**. Mais attention, cette édition ne sera pas comme les autres :
le **Comité des Fêtes célèbre ses 60 ans !**

Oui, 60 ans ! Six décennies à monter des chapiteaux, déplacer des tables, surveiller la météo avec inquiétude et répéter chaque année la même phrase : « Cette fois, on fait simple ! »... avant de préparer une fête encore plus grandiose.

Samedi 25 juillet : on démarre fort !

À partir de 18h, ouverture officielle des festivités en musique avec la **fête foraine**.

À 22h30, le ciel s'illuminera avec un grand feu d'artifice gratuit tiré par **Pyragric**. Un spectacle qui promet d'en mettre plein les yeux comme chaque année.

Puis à 23h, place au **Grand Bal Populaire** animé par l'orchestre **Feedback**. Que vous soyez champion de valse, spécialiste du madison ou expert du déhanché improvisé, la piste de danse vous attend jusqu'au bout de la nuit !

Dimanche 26 juillet : place aux 60 ans !

À 11h15, cérémonie officielle des 60 ans du Comité des Fêtes. L'occasion de rendre hommage à tous les bénévoles qui, depuis 1966, ont consacré du temps, de l'énergie et quelques litres de sueur à faire vivre les festivités du village.

À midi, rendez-vous sous le chapiteau installé sur la place du village pour le grand repas anniversaire des 60 ans.

Au menu : Entrée - Cuisse de bœuf à la broche - Gratin - Fromage - Tarte aux pommes - Café

Le tout pour 30 €

Et parce qu'un anniversaire sans animation serait comme une fête foraine sans barbe à papa, le repas sera accompagné d'un spectacle mêlant cirque, magie et musique présenté par **Solfasirc**. Préparez-vous à être émerveillés... ou à essayer de comprendre où est passée la carte choisie par le magicien !

À 13h30, les choses sérieuses commenceront avec le traditionnel concours de pétanque en doublette :

Le Challenge des Artisans.

Entre musique, fête foraine, feu d'artifice, bal populaire, repas festif, magie, cirque, pétanque et bonne humeur, tous les ingrédients sont réunis pour faire de cette édition 2026 un moment inoubliable.

Le Comité des Fêtes fête ses 60 ans... mais rassurez-vous : malgré son âge, il n'a toujours pas appris à rester tranquille !

Réservations :

Le repas des 60 ans est uniquement sur réservation, avant le vendredi 24 juillet.

Réservations et renseignements :
07 60 52 95 35

Attention : la réservation sera validée uniquement après réception du règlement.

Adresse pour le règlement : Thierry DAL LIN
35, Chemin du Clos d'Hervay - 38380 Saint Christophe sur Guiers

Les inscriptions au concours de pétanque sont également conseillées au même numéro.

Alors, prêts à souffler les 60 bougies ?





Avoir un animal est un plaisir, mais aussi une responsabilité. Chiens et chats ne doivent pas être laissés en divagation. Les aboiements répétés, les déjections non ramassées ou les animaux errants peuvent être source de nuisances pour le voisinage.

Les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que leur animal reste sous leur surveillance et ne s'échappe pas. Les déjections canines doivent être systématiquement ramassées afin de préserver la propreté de notre village.



Les chats doivent également être identifiés et ne pas être laissés errer. Par ailleurs, nourrir les chats errants peut favoriser leur regroupement et créer des désagréments pour les riverains.

En cas de divagation, les dispositions prévues par le Code rural seront appliquées. Les frais liés à la capture, à l'identification, à l'hébergement en fourrière ou à toute autre intervention pourront être facturés au propriétaire.

Merci de faire preuve de civisme afin de préserver la tranquillité, la sécurité et la qualité de vie de tous.



Les vacances ne sont jamais une raison d'abandonner un animal de compagnie : il dépend de vous et mérite votre protection toute l'année. Si vous partez, pensez à une solution adaptée (proches, pension ou pet-sitter) afin qu'il soit en sécurité et entouré pendant votre absence.



**Bien vivre ensemble
à Saint-Christophe-sur-Guiers**



Les beaux jours nous incitent à passer le maximum de temps dans nos jardins, à entretenir nos espaces verts et fleuris. Nous sommes tentés également de laisser nos animaux domestiques, notamment les chiens, profiter de ces espaces.

Il faut cependant se rappeler que nous ne sommes pas seuls et que nous devons penser à respecter notre voisinage.

Depuis un certain temps, de trop nombreuses personnes ne le respectent pas et plusieurs plaintes ont été déposées en mairie.

Aussi, afin de préserver la tranquillité du village, voici un bref rappel des règles.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore

tels que notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués qu'à certaines heures :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Nous comptons sur le civisme de tous afin que chacun puisse profiter pleinement de la tranquillité.



Attention au stationnement des véhicules qui pourraient empêcher l'accès aux piétons, aux camions poubelles, aux véhicules de secours mais également aux véhicules municipaux (dégel, tracteur, tondeuse...).

Dans ce numéro nous vous présentons trois entrepreneurs de notre commune : Bruno Antonello et Louise Neveu, tous deux installés à La Ruchère et Romuald Manna installé au Bourg.

Bruno Antonello est à la tête de l'entreprise individuelle « Construire et Aménager en Bois » créée en 2010. Après 10 ans de salariat en tant que charpentier dans différentes entreprises de l'Isère, il franchit le pas et se met à son compte.

« J'ai beaucoup travaillé dans les vallées du Guiers et des Entremonts que ce soit en rénovation de charpente et de couverture ou sur la création de bâtiments neufs ou d'extensions en ossature bois.

J'ai notamment réalisé la réhabilitation complète de la maison des Riondettes. »



Aujourd'hui, Bruno continue son activité de charpentier/couvreur/zingueur en élargissant ses champs d'action à la réalisation d'aménagements extérieurs (type terrasse, carport ...) et intérieurs (dressing, cuisine, escalier, cloisons sèches ...).

L'isolation des bâtiments en toiture et en façade avec revêtement bois ou crépi est aussi une des cordes de son arc.



Depuis 2 ans il est aussi partenaire du concept de maison ossature bois BLOKIWOOD basé à Chapareillan qui propose un système constructif pré isolé destiné à la construction de maisons passives.

Pour contacter Bruno Antonello Téléphone : 06 15 44 44 71 – Courriel : bruno.antonello@hotmail.fr



Enfant du village, **Romuald Manna** a, quant à lui, créé son entreprise de TP en 2015 avec des compétences en travaux de VRD, TP et maçonnerie terrassement.

Pour contacter Romuald Manna :

98 route d'Entre-Deux-Guiers - 38380 st Christophe-sur-Guiers

Téléphone : 06 64 48 93 87



Louise Neveu est installée à la Ruchère depuis 2016.

Docteur en biologie, Naturopathe, praticienne en massage bien-être, Louise propose des accompagnements individuels

ou en petit groupe. Son crédo « Nature et santé pour tous ».



Pour en savoir plus ou contacter Louise Neveu,

Téléphone : 06 61 09 70 23

Courriel : generationsnature@orange.fr



SAINT CHRISTOPHE SUR GUIERS



R3PA
FERMETURES

FÊTE PATRONALE

60

ans

du Comité des Fêtes

Samedi 25 juillet :

18h :

Début des festivités : ouverture de la fête patronale et de la fête foraine

22h30 :

Grand feu d'artifice tiré par PYRAGRIC

23h :

Grand Bal Populaire avec l'orchestre FEED BACK

FEEDBACK

Dimanche 26 juillet :

11h15 :

Cérémonie des 60 ans

12h :

Repas sous chapiteaux sur la place du village

Entrée - cuisse de boeuf à la broche - fromage - dessert : 30€

Et animation cirque, magie et musique présenté par SOLFASIRC

13h30 :

Concours de pétanque en doublettes

Challenge des Artisans

Réservations conseillées au :

07 60 52 95 35



Buvette - Petite restauration sur les 2 jours
FÊTE FORAINE VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE



@cdf_st_christophe_sur_guiers

comitedesfetes.scsg38380@gmail.com

@comitédesfêtesSaintchristophesurGuiers